

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Date de convocation :</b> 10/10/2024 <b>Date d'affichage :</b> 11/10/2024 <b>Nbre de conseillers :</b> <b>En exercice : 14</b> Présents : 6 <b>Votants : 7</b>	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents : Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT.
--	---

**Absents excusés :**

Mr Michel LEBOUC

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Mr Christian LAN

**Absents :**

Mr Anthony PRUNIER

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Mr Boris BOYAVAL

Mr Nicolas MARTINAIS

2<sup>ème</sup> réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 10 octobre 2024, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

N°113- 2024

**Acquisition de la propriété CLOSSAIS**

Maître VERRIEZ nous a fait un retour sur la négociation pour l'acquisition de la maison CLOSSAIS y compris la parcelle n°28 de la section

Maître VERRIEZ indique que la famille CLOSSAIS donne un avis favorable à la vente de leur propriété ainsi que du terrain, pour un montant de 41 000.00 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** l'acquisition de la propriété CLOSSAIS ainsi que le terrain N°28 de la section pour un montant de 41 000.00 € TTC et de l'imputer à l'opération n°14 Réserves foncières du budget communal en investissement
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à négocier le prix d'achat de cette propriété et à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

